

## Aide-mémoire destiné aux avocats afin d'éviter l'attente au greffe pénal et criminel

	ÉTAPES	PERSONNES RESSOURCES
<b>Demande de mise au rôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier la prochaine date de disponibilité. Si la date n'est pas disponible, vous présenter au bureau de la juge coordonnatrice adjointe, local 4.36. Si vous n'avez pas l'autorisation du bureau de la juge, votre dossier ne sera pas au rôle de la Cour.</li> <li>- Horodater la procédure et la déposer dans la chute prévue pour le dépôt des documents.</li> <li>- Si un ordre d'amener est requis, remplir le formulaire disponible à cette fin et le brocher avec la demande de mise au rôle.</li> <li>- Si le dossier doit passer devant un juge particulier, communiquer avec le maître des rôles le jeudi matin, pour le rôle de la semaine suivante.</li> </ul>	<p>Joëlle Faubert : 514-393-2550, poste 52825 Manon Faubert : 514-393-2544, poste 52827</p> <p>Cour du Québec: Mélissa Côté : 514 393-2256, poste 51775 Cour Supérieure: Marcelle Faubert : 514 393-2256, poste 51774</p>
<b>Dépôt d'une requête</b>	<p>Même processus que « <b>Demande de mise au rôle</b> » sauf pour un dossier de la Cour Supérieure.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour un nouveau dossier à la Cour Supérieure, communiquer avec madame Marcelle Faubert afin d'obtenir un numéro de dossier.</li> </ul>	<p>Cour Supérieure: Marcelle Faubert: 514 393-2256, poste 51774</p>
<b>Dépôt de notes autorisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déposer dans le panier prévu à cette fin.</li> </ul>	<p>Cour Supérieure: Marcelle Faubert: 514 393-2256, poste 51774</p>
<b>Consultation des rôles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous présenter au kiosque d'information du 3<sup>ème</sup> étage.</li> </ul>	<p>Cour du Québec: Mélissa Côté : 514 393-2256, poste 51775</p>
<b>Consultation du plunitif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le poste public prévu à cet effet.</li> <li>- Guide d'utilisation – Annexe 1</li> </ul>	<p>Sylvie Gaumond : 514 393-2165 ou 514 393-2256, poste 51760</p>
<b>Demande de retrait de dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le formulaire disponible, le déposer dans la chute prévue pour le dépôt des documents.</li> <li>- Si une procuration est nécessaire, remplir le formulaire prévu à cette fin et le brocher avec la demande de retrait de dépôt.</li> <li>- Une réponse vous sera transmise par la poste après l'étude du dossier.</li> </ul>	<p>Lise Nantel : 514 393-2265 ou 514 393-2256, poste 51643</p>

*Mise à jour* : 2007-11-01

*Réf.* : PÉNAL K/GREFFE CRIMINEL/Aide-mémoire pour les avocats (com adm jus crim nov 2007)

<b>Signature de subpoenas</b>	- Vous présenter au kiosque d'information du 3 <sup>e</sup> étage, à partir de 14 h.	
<b>Consultation de dossier</b>	Vérifier le plumitif. - <b>si le dossier est capté</b> , communiquer avec la salle des dossiers au: 514 393-2256, poste 51763 ou 51836  - <b>Si le dossier n'est pas capté</b> , c'est qu'il n'est pas disponible à la salle des dossiers. Revenir lorsqu'il aura été saisi. S'il s'agit réellement d'une urgence, communiquer avec la salle des dossiers.	Yves Mainville : 514 393-2256, poste 51763  Victor Mensah : 514-393-2256, poste 51764  Daniel Favreau : 514 393-2256, poste 51836
<b>Demande de photocopie</b>	- S'il s'agit d'une urgence, demander à la Cour la permission d'utiliser les services du huissier-audiencier pour votre demande. - Vérifier le plumitif - <b>si le dossier est capté</b> , remplir le bon de commande de couleur bleue et le déposer dans le panier prévu à cette fin en inscrivant le numéro de dossier, la date d'audition ainsi que le document demandé (procès-verbal, transcription, etc.), votre nom, signature, numéro de téléphone ainsi que la date du jour. Gardez la copie verte pour votre réclamation. - Pour réclamation, veuillez vous présenter au service de photocopie au 1 <sup>er</sup> étage – local 1.142. Le délai est d'environ une semaine. - <b>si le dossier n'est pas capté</b> , c'est qu'il n'est pas disponible à la salle des dossiers. Revenir lorsqu'il aura été saisi.	Yves Mainville : 514 393-2256, poste 51763  Victor Mensah : 514-393-2256, poste 51764  Daniel Favreau : 514 393-2256, poste 51836
<b>Mandats de perquisition</b>	- Pour vérifier un numéro de mandat ou vérifier si un dossier est public ou confidentiel, pour obtenir une copie du rapportable ou pour consulter un dossier, communiquer avec: Nicole Beaupré : 514 393-2256, poste 51646	Nicole Beaupré : 514 393-2256, poste 51646
<b>Récupération de notes d'enquêtes préliminaires</b>	<b>Voir « Consultation de dossier ».</b> – Avoir avec vous le numéro de dossier et la date du document requis.	Yves Mainville : 514 393-2256, poste 51763  Victor Mensah : 514-393-2256, poste 51764  Daniel Favreau : 514 393-2256, poste 51836
<b>Récupération de copies de transcriptions</b>	Lorsque les demandes sont faites à la cour à la demande du juge avec copies aux parties sans frais, voir « <b>Consultation de dossier</b> ». – Avoir avec vous le numéro de dossier et la date du document requis. Le délai est de 30 jours	Yves Mainville : 514 393-2256, poste 51763

*Mise à jour* : 2007-11-01

*Réf.* : PÉNAL K/GREFFE CRIMINEL/Aide-mémoire pour les avocats (com adm jus crim nov 2007)

	ouvrables.  Lorsque les demandes sont faites au centre de transcription (local 3.110) avec frais, l'employé du centre de transcription communiquera avec l'avocat afin que celui-ci vienne récupérer sa copie au centre de transcription.	Victor Mensah : 514-393-2256, poste 51764  Daniel Favreau : 514 393-2256, poste 51836  Thérèse Pelletier: 514 393-2256, poste 51779
<b>Récupération de rapport pré-sentenciel</b>	Sur réception du document, le greffe communiquera avec l'avocat afin que celui-ci prenne entente pour venir le récupérer.	Sylvie Gaumont : 514 393-2165 ou 514 393-2256 poste 51760
<b>Cautionnement par des tiers</b>	Le formulaire à compléter est disponible. Lorsque celui-ci est complété, le client prendra un numéro pour parler à un employé du greffe. Le temps d'attente est requis afin que le dossier nous revienne de la Cour.	Poste des comparutions et des cautions : 514 393-2710 ou 514 393-2256, poste 51659

*Mise à jour* : 2007-11-01

*Réf.* : PÉNAL K/GREFFE CRIMINEL/Aide-mémoire pour les avocats (com adm jus crim nov 2007)